

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 31 janvier 2014

Procès verbal

La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 45.

M. LE PRÉSIDENT.- Je souhaite la bienvenue aux uns et aux autres, l'État, les animateurs. Je salue tous les maires qui sont présents, je les remercie parce que je sais que, en ce moment, ils ont fort à faire, ils doivent défendre leur bilan, leur commune, en plein débat démocratique.

Je vous rappelle que les maires du bassin minier, notamment ceux de l'arrondissement de Lens, ont peut-être la tâche la plus difficile de France. Il ne faut jamais l'oublier, quand on salue les maires de l'arrondissement de Lens et les équipes municipales qui les accompagnent. Des finances trois fois inférieures aux finances des communes de même importance démographique, un taux de chômage deux fois supérieur au taux de chômage national, avouez que cela ne simplifie pas la tâche des maires concernés. Je leur souhaite donc bon débat. Nous sommes au cœur du projet d'Euralens : retrouver la prospérité.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 8 novembre 2013.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition au compte rendu ? Il est clair, il est exact ? *(Aucune remarque).*

Voilà une assemblée qui commence bien.

Nous allons maintenant donner la parole à Michel DESVIGNE.

M. DESVIGNE est à côté de M. SUBILEAU, les deux font le bonheur d'Euralens et je suis très heureux de donner la parole à Michel DESVIGNE sur le thème magique de la Chaîne des parcs.

Vous allez voir, avec M. DESVIGNE, c'est comme avec Jean de la Fontaine, tout devient simple, tout devient compréhensible. C'est non seulement une explication, c'est souvent une révélation, il révèle notre territoire à lui-même.

2. Chaîne des Parcs.

- **Présentation du rendu définitif de l'étude par Michel DESVIGNE.**

M. DESVIGNE.- Nous vous proposons cette présentation qui est un peu scolaire, parce que le sujet est abondant et complexe. Nous allons essayer d'être relativement rapide. Nous allons parler à plusieurs voix. Vous savez que c'est une étude qui réunit le bureau PRO-Développement avec Véronique GRANGER qui interviendra sur les aspects de programmation, Inessa HANSCH, architecte, qui n'est pas là aujourd'hui, le bureau Biotope pour les aspects environnementaux. Mathieu LABELLE, qui travaille avec moi, nous aidera à décrire des situations spécifiques. Nous nous relayerons selon les sujets.

Première chose, il est peut-être important de rappeler où nous en sommes de cette commande. Il y a deux tranches. Aujourd'hui, nous vous présenterons le résultat de la tranche ferme qui correspond à la production du schéma stratégique et nous verrons deux parties : d'abord une sorte de diagnostic tout à fait synthétique, ensuite un schéma stratégique qui consiste en un plan global sommaire et quelques études de cas. Ces études de cas n'ont pas de rapport avec la tranche suivante, la tranche conditionnelle à venir, où nous serons assistants et maîtres d'ouvrage pour le suivi de définition de premières interventions. Les études de cas que nous allons montrer aujourd'hui ont permis de nourrir le plan stratégique, mais ce ne sont pas forcément – peut-être certains seront développés – les projets qui vont se développer ensuite.

Aujourd'hui, nous verrons d'abord ce qu'est ce plan stratégique d'ensemble, avec une sorte de synthèse, et nous essaierons surtout d'expliquer ce qu'est ce concept de Chaîne des parcs.

En deuxième partie, nous verrons quatre exemples qui permettent de bâtir ce plan stratégique. On parlera de terrils, de l'hydrographie, de bois, de zones humides et d'un petit tronçon de chaîne de liens, des relations entre les parcs.

(Projection de diapositives).

Quelques rappels sur l'introduction :

Vous le savez, le périmètre de réflexion est considérable (76 000 hectares), les distances sont de 45 kilomètres de long par 20 kilomètres.

Vous voyez ici une image un peu fétiche qu'on a découverte ensemble avec Daniel PERCHERON depuis l'hélicoptère où nous avons justement réalisé qu'il y avait trois choses importantes sur ce territoire.

Le plus important peut-être est l'espace agricole, l'espace ouvert, ce qu'on appelle peut-être de manière impropre « le vide » et qui est quand même une très grande surface, qui a une très grande importance dans le territoire et que l'on néglige peut-être dans l'image que l'on se fait.

Il y a une deuxième couche qu'on a appelée « nature » ; ce sont toutes ces plantations, souvent artificielles, au pied des terrils, à proximité des villages et des villes, au-dessus desquelles, comme à la montagne d'une certaine manière, il y a cette couche plus artificielle des terrils. Souvent, leurs aménagements ont assez justement tenu une certaine

abstraction, une certaine minéralité et, un peu partout dans ce territoire, on repère ces trois strates.

Voilà une image tout à fait stéréotypée de ce que je dis où on voit la campagne ouverte, les parcs, ces objets magiques qui flottent pratiquement au-dessus de tout.

Jean-François CARON, il y a quelques jours, a attiré notre attention sur ce que sont ces terrils, l'exploitation minière et le monde souterrain. Effectivement, il est très important dans tout ce que l'on dira ensuite de se rendre compte qu'il y a eu 2 milliards de tonnes de charbon extraites et, si j'ai bien compris, environ 700 millions de tonnes composent les 260 terrils qui sont sur place. Ce n'est pas tout à fait notre sujet qui est très en surface, mais il est tout de même très important dans ce que nous montrerons, dans ce que nous dirons, d'arriver aussi dans l'image mentale que l'on produit à avoir la vision de ces énormes volumes extraits, de ces volumes conservés. Jean-François CARON disait que, si on étalait tous ces terrils, c'était 40 centimètres sur tout le bassin minier. Ce sont des chiffres impressionnants. Effectivement, ces objets sont des objets artificiels et nous ne devons pas les banaliser, nous ne devons pas oublier à quoi ils correspondent. Vous disiez justement que chaque volume avait été manipulé.

Je ne détaille pas trop le diagnostic, sauf pour dire que nous considérons qu'il y a de très grandes qualités à valoriser. Il y a d'abord une imbrication assez intéressante entre ville et nature. Souvent, par définition, les cités minières sont au pied des terrils et donc liées à ces parcs qui ont d'ores et déjà souvent été aménagés. Il y a beaucoup de territoires à investir, ce qui est une chose précieuse. D'une manière générale, on a trouvé que tous ces aménagements avaient une très grande simplicité. On a échappé peut-être à beaucoup de pollutions, de constructions, d'objets, d'images que d'autres régions ont eues à subir.

L'image extrêmement naïve du départ est de se demander ce qu'est cette Chaîne de parcs. C'est d'abord une chaîne de lieux – les parcs et les terrils. C'est aussi une chaîne de liens, ce qui relie ces objets. Ce sont également des pratiques.

Les lieux sont bien entendu les terrils, mais ce sont aussi les bois, les forêts, les zones humides, les ensembles naturels et il y a quelques lieux clés, comme le mémorial.

Les liens, c'est lié à l'histoire de la mine, ce sont les cavaliers, les boucles, les chemins, c'est aussi l'hydrographie et ses canaux et, choses très importantes, moins évidentes aujourd'hui, ce sont tous les points d'entrée qui permettent de rentrer dans ces chemins et dans ces lieux.

Tout un ensemble de pratiques existent déjà ; il s'agit de les pérenniser, de les renouveler, de les encadrer et d'inventer.

La métaphore est un peu lourde, mais elle nous a été utile : à Versailles, sur les 600 hectares du parc, il existe un sous-ensemble que l'on visite et qui s'appelle le petit parc, ce sont les abords du château, là où on va dans les bosquets. Ce que l'on visite en fait à Versailles, c'est principalement le petit parc, les Japonais visitent le petit parc. Le grand parc relève de pratiques souvent plus liées aux habitants. Quand on vit aux alentours de

Versailles, on se balade dans le grand parc, on va faire son jogging. C'est extrêmement important pour nous aider. Il existe à Versailles deux notions : la réalité physique d'ensemble – le grand parc – et l'image que l'on emporte, qui est le petit parc.

Sur cette image, vous voyez qu'il y avait tout ce grand territoire et le petit parc. Il y avait d'ailleurs eu des dessins sur cette plaine de Versailles. Il nous semble extrêmement important pour cette Chaîne des parcs de différencier de nouveau tout ce qui existe et l'invention d'un sous-ensemble que nous appelons le petit parc, avec lequel on peut se fabriquer une image mentale et que les Japonais viendront visiter – c'est une métaphore.

Le grand parc, à l'échelle du périmètre de réflexion, ce sont tous ces composants, tous ces lieux, tous ces liens.

Que faut-il faire ? Il s'agira de définir une gouvernance pour ce parc, mais le travail est surtout un travail de sélection. Il y a une myriade de terrils, de parcs, de canaux, de voies d'eau. Il va falloir sélectionner, faire des choix de lieux, des choix de liens, de pratiques. Il va falloir donner à voir, à connaître, à savoir. Cela relèvera de la communication, d'événements, de signalétiques et bien entendu de participations.

Enfin – et c'est plus notre métier –, il s'agira de transformer par des actions physiques. Il faudra améliorer les parcours, requalifier certains abords, donner des accès, réaménager certains grands sites, créer des microlieux, mettre en valeur des vides, créer des sanctuaires.

Quelle méthode pour cette deuxième phase ?

Il y a un plan stratégique d'ensemble et il y a ces études de cas qui illustrent le plan. Pour ce faire, avec les différentes équipes, notamment Une Fabrique de la Ville comme assistant à maître d'ouvrage, nous avons choisi un certain nombre de lieux que je vais vous décrire. Bien entendu, nous avons essayé d'être relativement exhaustifs sur les différents composants, mais aussi sur les différentes communautés d'agglomération et certains aspects du territoire.

Le plan d'ensemble n'est pas un plan de synthèse. Il n'y a pas de synthèse possible. On l'a évoqué l'autre jour avec Jean-François CARON, qui a eu la gentillesse de revoir l'ensemble. Ce n'est pas une synthèse de tout ce qui existe, nous ne sommes que dans le choix, dans la sélection. Si nous regardons tout, nous sommes noyés, nous devons isoler des choses. C'est plutôt un schéma général où on trie.

Sur cette image, on voit les grandes circulations en rouge, qui ne relèvent pas de notre projet, mais qui sont fondamentales. C'est par là que l'on pratique le territoire, c'est par là qu'on le voit. En vert, ce sont les lieux et les liens qu'on a retenus.

Cette image est celle du plan d'ensemble du petit parc. C'est ce qui a été sélectionné provisoirement, ce sont les éléments les plus marquants de ce territoire qui pourraient composer cette sorte d'image mentale qu'on est capable d'appréhender aussi physiquement :

- Les surfaces correspondent à la fois aux terrils et à des ensembles naturels, parfois à des lieux comme le mémorial.
- En vert, ce sont les liens qu'il semble intéressant de mettre particulièrement en valeur, ce sont des cavaliers et des voies navigables.
- En blanc, ce sont quelques éléments du réseau d'infrastructures qui permettent de se repérer.
- Les points ronds sont les points d'entrée dans le système.

C'est une sélection d'éléments, un nombre limité d'éléments, des éléments particulièrement marquants. Vous voyez que cette image, pratiquement circulaire, qui correspond à la fois à la géographie du bassin minier, est assez équilibrée entre l'est et l'ouest, entre les vestiges de la mine et les ensembles naturels.

Cette image vous montre en vert pâle tous les autres éléments qui constituent ensemble le grand parc, mais que nous n'avons pas pris en compte dans la première image du petit parc.

Mme GRANGER.- La stratégie programmatique est déjà de partir du potentiel. Ce potentiel est énorme. Vous voyez sur cette carte ce qu'est aujourd'hui approximativement l'aire de rayonnement de la plupart des sites qui ont déjà été évoqués et qui ont forcément déjà fait l'objet d'une sélection.

À partir de ces potentiels, on a déjà des articulations possibles de pratiques culturelles, sportives, de nature, qui peuvent être liées à l'histoire des sites. On a par exemple des articulations tout à fait possibles entre des sites à caractère de mémorial – comme le mémorial de Canada ou Notre-Dame-de-Lorette –, qui sont très proches de sites miniers à caractère patrimonial qui, eux-mêmes, ont parfois fait l'objet de réaffectations avec des programmations culturelles qui s'ouvrent maintenant très largement à des publics – comme le Métaphone. Aujourd'hui, on a déjà des potentiels extrêmement importants avec des aires de rayonnement, de fréquentation très importantes et, surtout, on a une certaine richesse et une articulation possible entre des pratiques culturelles, des pratiques liées à l'interprétation du patrimoine – histoire ou pas histoire – et également des pratiques culturelles qui ne sont pas forcément uniquement liées à l'univers de la mine. C'est donc un très grand potentiel sur lequel je reviendrai, mais qui pose la question de liaisons de tous ces sites.

Aujourd'hui, la stratégie programmatique part d'un constat qui avait pour but, non pas de faire une critique un peu vaine, mais surtout de se projeter. Nous avons sélectionné dans les dysfonctionnements aujourd'hui tout ce qui pouvait fonder une stratégie de remédiation. Ce qui nous a quand même frappés, c'est la faible mise en usage, y compris par les habitants, sur laquelle je ne reviendrai pas. M. CARON le rappelle très souvent et vous le savez tous, cette faible fréquentation est peut-être encore plus importante pour les habitants, puisque, par tradition, ce n'étaient pas des endroits où on allait forcément se balader.

Cette faiblesse de la mise en usage, qui recouvre des choses assez variables selon les sites, puisque certains font quand même l'objet de ce qu'on a appelé la promenade du soir ou du week-end, est liée à plusieurs choses.

Cette faible lisibilité de l'offre pour ceux qui ne sont pas habitants du territoire – et je m'adresse aussi éventuellement à des urbains ou à des gens qui peuvent habiter la métropole lilloise, Arras ou la Côte d'Opale – est très liée à des problèmes de signalisation, à l'absence de liaisons, mais aussi à un manque de professionnalisation dans les structures existantes. Quand il y a une offre, elle est un peu confinée, elle n'est pas forcément très accessible de l'extérieur.

Deuxièmement, il y a une très grande faiblesse – je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point – sur l'hébergement et la restauration à destination aussi bien des publics individuels que des groupes, alors qu'il y a une très forte attente dans le domaine du tourisme de court séjour, du tourisme des grandes agglomérations, sur de l'hébergement tout à fait atypique.

Le gros problème est l'absence totale d'alternative à la voiture. Sauf pour les habitants, la plupart de ces sites ne sont pas accessibles en transport en commun, à l'exception d'un certain nombre de cœurs de ville.

Il y a un potentiel très fort de pratiques émergentes et des attentes très fortes. Vous avez la chance d'avoir un potentiel qui coïncide avec les attentes sociétales. Cela n'aurait pas été la même question il y a 15 ou 20 ans. Aujourd'hui, les attentes sociales en matière de loisirs tournent autour de ce qu'on appelle les pratiques libres de sport, des pratiques qui ne sont pas encadrées par des clubs ou des fédérations : pratiquer du sport sans être adhérent à... ; pratiquer du sport avec des gens qui ne sont pas de votre niveau ; pratiquer du sport pour le plaisir et pas du tout pour gagner éventuellement quelque chose. À ce niveau, les terrils représentent un champ d'expérience et de sensation tout à fait extraordinaire.

On note aussi la montée des sports de nature, qui est très liée à l'urbanisation et à l'augmentation de la population urbaine, mais qui correspond à un mouvement très fort de renouer avec la nature, y compris en termes de sensation – sentir le vent, sentir des odeurs, sentir même la pluie –, ce sont des éléments qui sont très importants dans les pratiques sportives.

Troisièmement, il y a l'articulation sport - culture - nature. Il n'y a pas, d'un côté, des gens qui pratiquent du sport et qui se désintéressent des problématiques culturelles et, de l'autre côté, des obsédés de la culture qui ne pratiqueraient pas du sport, ne serait-ce que pour des questions d'hygiène et de santé.

Le développement du court séjour : c'est un problème sur ce territoire. Il s'agit de développer une offre en pensant à capter des gens qui passent, mais surtout à offrir une pratique de court séjour.

Enfin, il s'agit de développer tout ce sur quoi on va attirer votre attention tout à l'heure, c'est-à-dire ne pas penser à l'hébergement classique traditionnel, mais développer

des choses atypiques. Vous le verrez tout à l'heure, je l'ai fait exprès, je ne vous montrerai que des exemples français et non pas étrangers.

Troisième élément de cette stratégie : vous avez aujourd'hui énormément de projets sur ces terrils, on risque même d'en avoir un peu trop, dans le sens où cela va supposer une coordination, un accompagnement pour éviter une surenchère à celui qui éventuellement fera la piste que l'autre n'a pas pu faire. On note un très gros problème en matière de paysage, c'est que toutes les pratiques sportives en général sont de plus en plus des pratiques qui induisent une certaine normalisation des installations, des revêtements qui posent question parfois par une certaine présence violente dans le paysage. Il faut donc faire très attention, c'est bien le bon moment où il faut à la fois coordonner ces projets, mais éviter absolument un risque de banalisation non seulement de paysages, mais même de pratiques. On pense par exemple à toutes les bases de loisirs qui, quelquefois, sont toutes un peu concurrentes et dont aucune n'a une spécificité par rapport à une autre. Vous avez l'avantage de pouvoir anticiper sur ce risque.

Il apparaît quelque chose qu'il ne faudra pas négliger, qui renvoie à la question de la gouvernance, ces terrils peuvent être des lieux de pratiques à risque ou de pratiques déviantes. Cela peut être des pratiques déviantes comme l'alcool ou la drogue, mais je pense même à des pratiques sportives. Par exemple, le quad pose de véritables problèmes dans certains espaces, aussi bien par rapport à l'environnement que par rapport à l'exclusion des autres publics. Il est absolument temps d'anticiper sur tous ces problèmes pour définir une stratégie qui passe par la gouvernance, mais aussi par la création d'une offre tout à fait nouvelle.

On m'a demandé d'illustrer ce que cela pourrait être dans quatre à cinq ans – à mon avis, cela va commencer dans trois à quatre ans –, pour vous montrer les diversités. Que pourrait-on mettre en tourisme aujourd'hui ? On a cité quelques exemples.

Premier scénario : une famille qui décide de passer un week-end à partir d'une volonté, celle d'aller visiter le Louvre à Lens. On suppose qu'elle va regarder sur Internet et elle va s'apercevoir qu'elle peut faire quelque chose de plus que d'aller au Louvre-Lens. Elle peut imaginer de venir la veille. Dans ce scénario, on a imaginé qu'elle irait sur le parc d'Olhain, qu'elle louerait un gîte dans les bois, que, à partir de là, elle louerait des vélos et qu'elle pourrait tout à fait combiner une journée très sportive avec ses enfants et la visite du Louvre-Lens. Tout cela va supposer que, sur un site, elle ait une possibilité de réservation de ce week-end avec une offre qu'on ne prendra pas sur place, mais qu'on pourra réserver à l'avance. Cela va supposer qu'elle puisse être rassurée sur le fait qu'elle laissera sa voiture et qu'elle louera des vélos. Cela va supposer qu'elle pourra peut-être prendre possession d'un pique-nique avec des filières courtes venant du territoire pour déjeuner avec ses enfants et qu'elle pourra laisser sa voiture en toute sécurité sur une porte d'entrée, qui serait en l'occurrence le parc d'Olhain. On reviendra largement sur ces concepts de porte d'entrée.

Deuxième scénario : un couple qui a décidé de s'offrir un week-end culturel et patrimonial. On a imaginé un couple qui habite Lille, qui prendra le train, qui arrivera à

Béthune, qui dormira à la cité de Bruay-la-Buissière, puisqu'on y a prévu un certain nombre de gîtes, qui découvrira le centre d'interprétation de la cité de Bruay, qui pourra aller visiter les Chartreuses et qui pourra également compléter son week-end avec le Louvre-Lens et aussi des sites à caractère patrimonial, voire de la grande guerre.

Troisième scénario : on a imaginé des jeunes qui font leurs études à Arras, à Lille ou ailleurs, qui ont décidé de s'éclater en faisant un week-end de compétition sportive sur les terrils. Ils n'ont pas de voiture, il faut donc supposer des locations de vélos, qu'ils puissent déposer à un endroit et reprendre à un autre – cela peut être très compliqué, si on n'a pas les structures ad hoc. Ils vont peut-être crever, ils auront peut-être besoin d'assistance pour de la réparation, et ils passeront tout leur week-end sur les terrils.

Dernier scénario : ce sont des personnes qui vont surtout aller au Métaphone, parce qu'ils ont vu une programmation de spectacles, qui vont découvrir tout à coup qu'il y a une richesse importante à caractère sportif ou culturel et qui vont donc chercher, trois heures avant, un lieu pour dormir et, si possible, déjeuner.

Tout cela pour vous dire que, à travers ces exemples très concrets, vont se poser des problèmes d'organisation qui vont supposer la professionnalisation et la mise en tourisme de tout cela.

Sur cette image, ce sont des exemples sur l'intensification des pratiques sport - nature - culture, cela montre que vous n'avez pas épuisé l'offre de sports de nature. Un sport commence à se développer ici, j'aime bien le citer dans cette région qui est une capitale du foot, c'est le foot-golf qui permet de développer d'autres pratiques pour des publics qui peuvent être en complicité avec la culture du foot dans ce territoire. Je vous rappelle que vous êtes extrêmement bien dotés également en terrains de golf.

Deuxième exemple : un projet de mise en tourisme. Ce sont des exemples de gîtes ou d'hébergements atypiques. Vous en avez deux dans le Nord : un ancien train qui est dans le Pas-de-Calais, vous pouvez passer une nuit dans cet ancien wagon ; une péniche qui stationne autour de Lille et qui propose de l'hébergement. Les autres exemples sont tous les types d'hébergement que vous pouvez développer, ils peuvent être intégrés dans des reliefs – vous en voyez un qui est complètement camouflé dans un relief qui pourrait rappeler des terrils –, il y a les hébergements dans les bois et il y en a un qui flotte sur un plan d'eau. Tous ces exemples se situent en France.

Troisième exemple qui illustre la stratégie : penser le développement d'une offre de service pour les touristes. Vous avez sur cette diapositive l'aire de service de la Baie de Somme en Picardie, qui est un exemple sur lequel je reviendrai, puisque c'est une région qui a connu comme vous une absence totale de culture touristique et qui a développé un tourisme de nature et un tourisme d'écologie. L'aire autoroutière de la baie de Somme est la seule de France où les gens passent deux fois plus de temps pour déjeuner que sur l'ensemble des aires autoroutières, parce que le thème est le paysage et qu'on a développé ici des aménités pour les touristes, avec une boutique qui une des boutiques de France qui

fait le plus grand chiffre d'affaires avec des produits locaux. Vous avez d'autres exemples plus ou moins éphémères pendant les périodes touristiques.

On nous a demandé des exemples de territoires qui se sont « coltiné » des stratégies de mise en tourisme avec des modes de gouvernance intéressants. On a cité le syndicat mixte de la côte picarde, de la Baie de Somme et un autre qui est l'exemple de l'espace naturel métropolitain. Ce sont des exemples particulièrement intéressants parce qu'ils offrent, non seulement la possibilité de professionnaliser des filières, de former les personnels, mais aussi de faire des économies d'échelle sur des services qui sont fondamentaux pour la perception des premiers touristes qui arriveront, c'est-à-dire d'avoir des offres originales, typées, identifiées, mais très professionnelles.

M. DESVIGNE.- Je vous propose de continuer.

Dans les menus d'actions pour réaliser cette Chaîne de parcs, on a évoqué l'idée qui permet de donner à voir, à connaître la Chaîne des parcs.

On évoquera la signalétique, l'information, les repères majeurs et des actions ponctuelles, la communication et les événements.

La signalétique : je différencie signalétique et information. La signalétique permet de se diriger vers, de comprendre où sont les accès, c'est directionnel. L'information au contraire est une chose qui permet de prendre connaissance de ce que sont la Chaîne des parcs et ses composants. Ce sont deux notions un peu différentes.

À propos de ces deux notions, je rappelle qu'un des enjeux est de trouver une identité cohérente à toutes les échelles et dans tous les registres, pour tous ces éléments qu'on a vus : lieux et liens.

Ce sont des schémas faits par Inessa HANSCH qui a fait la signalétique mémoire des espaces publics d'Euralens et qui a étudié cela. Je crois qu'il est important qu'on ait cette clarification. Il y a la signalétique nécessaire depuis l'extérieur. Il est important, où que l'on soit dans ce territoire, qu'on comprenne où et comment on entre dans ce système de la Chaîne des parcs, notamment autour de tous les accès.

À propos de signalétique, une fois qu'on est entré dans ce système dans la Chaîne des parcs, il y a deux notions différentes. Il y a l'information, qui sera peut-être la plus importante, où on doit montrer l'ensemble des composants. Il nous apparaît qu'il y a un grand danger de dispersion, c'est déjà le cas dans Euralens, il peut y avoir trop d'informations. Une hypothèse intéressante est de se dire que, à chaque haut lieu, à chaque grand point d'entrée, il pourrait y avoir pratiquement une petite construction qui permettrait de regrouper toutes les informations. Ces informations risquent forcément d'être multiples, de vivre aussi, elles évolueront dans le temps et il y a un très grand danger de dispersion. Si on se donne comme règle qu'il y ait des constructions (un abri, un auvent) qui regroupent tout cela, cela donne une cohérence et cela évite une immense pollution visuelle.

Ceci est différent de la signalétique. Pour ceux qui seront dans la Chaîne des parcs et qui chemineront sur les différents liens, il s'agit d'orienter d'une manière beaucoup plus simple vers toutes ces choses et peut-être ces points d'information. Il s'agit d'éviter le mélange des genres et la dispersion.

Cette carte est une sorte de résumé. Sur les grandes infrastructures (en rouge), il y a toute la signalétique d'accès. En vert, sur tous les liens de la chaîne, il y a toute la signalétique de parcours. Enfin, tous ces carrés, losanges, petits ronds sont des lieux à construire qui regrouperaient l'information. C'est une première piste, mais il s'agit de clarifier et d'avoir ces trois catégories distinctes.

En effet, il existe aujourd'hui une importante signalétique. Inessa a contribué à la constitution d'un certain nombre de ces éléments, ils sont tous très bien, mais ils sont nombreux. Il s'agit de trouver une cohérence. Cela tiendra peut-être plutôt dans le mode de rassemblement. Il y aura toujours des diversités, il faut donc mettre en situation pour que cela puisse coexister.

Sur cette diapositive, vous voyez ceux qui ont été réalisés autour du Louvre-Lens, dans le cadre d'Euralens.

Je vous propose d'attaquer la deuxième partie, qui est peut-être la plus significative, ce sont les quelques études de cas qui ont permis de dégager ces idées générales.

La première étude de cas concerne l'hydrographie, c'est la Souchez de Loison-sous-Lens à la confluence.

Il y a trois secteurs distincts.

Vous voyez ces secteurs par rapport à la Chaîne des parcs où vous reconnaissez soit des ensembles naturels, soit des ensembles liés à la mine, et les liens entre eux. On a étudié plus particulièrement le tronçon aval.

Vous voyez les grandes infrastructures actuelles, le lien – en l'occurrence sous forme du canal – de Lens à la Deûle, et les terrils.

Les voies d'eau sont toujours extraordinaires dans leur potentiel. Dans toutes les visites qu'on a faites, on s'est bien rendu compte que beaucoup de ces voies d'eau sont peu utilisées dans leur cheminement. On peut assez facilement les rendre très attractives et très praticables.

Il y a des ensembles de parcs déjà constitués. C'était l'intuition au départ, beaucoup de travail a déjà été fait dans les précédentes décennies. Il y a un patrimoine de parcs considérable, ces lieux sont déjà formidables. Ce qui reste à faire n'est pas si gros, il s'agit de donner du lien, il y a déjà un patrimoine de parcs important.

Des lieux : là, ce n'est pas encore un parc, mais il y a un très grand potentiel. Ces strates sont importantes et il ne faut pas banaliser cela. Ces trois couches comptent.

Jean-Pierre KUCHEIDA m'a fait part d'une de ses idées, que j'ai personnellement trouvée très intéressante. On parle de parcs, de liens, mais il dit qu'il manque peut-être des jardins. Il disait qu'il y a justement tous ces jardins ouvriers. Tout le monde avait un jardin, tout le monde savait cultiver, c'étaient des jardins vivriers. C'est un savoir qui se raréfie. Il disait : pourquoi ne pas imaginer un grand jardin qui mettrait en situation ces pratiques-là ? Il ne s'agit pas d'avoir Chaumont-sur-Loire avec des jardins ornementaux, décoratifs, mais une espèce de haut lieu du jardinage où on montre comment on fait, comment on faisait. Ces images sont un peu naïves, un certain nombre de ces terrils ont des terrasses assez formidables. Imaginer des jardins pratiquement hors sol posés sur ces terrasses peut être une chose extrêmement spectaculaire. C'est l'image vous avez de je ne sais quel endroit méditerranéen ou asiatique. C'est une piste de travail. Il s'agirait d'avoir un jardin exceptionnel lié à ces pratiques dans un site pareil. Imaginez que l'on mette un réservoir d'eau au sommet du terril ; par gravité, on pourrait irriguer ces jardins, cela peut être tout à fait extraordinaire. C'est un programme possible.

Évidemment le long de ce canal, il y a de grandes continuités écologiques qui sont tout à fait remarquables.

Un des grands enjeux, ce sont les traversées du canal ; les traversées sont rares et manquent vraiment. Il y a aujourd'hui différents types de traversées qui sont tout à fait routières, il y a quelques passerelles piétonnes et il y a les viaducs hérités des exploitations minières.

Mme GRANGER.- Sur ces images, on essaye de montrer ce que peuvent être un certain nombre de sites.

Vous voyez notamment tout le secteur de la Souchez où on peut imaginer de développer des pratiques nautiques assez douces, de décliner aussi ce qui a existé. Par exemple, sur la gare d'eau de Courcelles, il y avait les guinguettes.

Notre souci est de veiller à ne pas banaliser les sites. Chacun d'entre eux doit développer une certaine ambiance. La gare de Courcelles nous a toujours intéressés par ce côté extrêmement simple et modeste, mais qui peut constituer l'occasion de revenir pour une seconde fois. Ce qui est redoutable dans la mise en tourisme des territoires, ce n'est pas de venir uniquement une première fois, c'est de fidéliser et de donner l'impression – ici, ce n'est pas qu'une impression – qu'on n'aura jamais fait le tour et qu'il sera intéressant de revenir dans d'autres conditions. Sur la gare d'eau de Courcelles, avec la vallée de Souchez et le lien avec le plan d'eau de Beuvry, il y a des choses extrêmement intéressantes à faire, qui ne sont pas dans le sport intensif, qui sont dans les pratiques totalement différentes qui vont enrichir l'ensemble de cette stratégie de mise en tourisme des terrils.

M. DESVIGNE.- Pour cette première étude, les composants idéaux sont cet ensemble de lieux et ces liens qu'on met en valeur – cela n'exclut pas tout le reste, même pas le terril de Noyelles-sous-Lens qui pourrait être, par exemple, à terme, le lieu de ce jardin

qu'on évoquait – et un certain nombre de passerelles rénovées, rouvertes, transformées qui créent les liens avec tous les quartiers aux alentours.

Mathieu va vous présenter le deuxième cas sur le terril de Fouquières.

M. LABELLE.- On va expliquer pourquoi on a choisi cette étude de cas. D'une part, elle nous permettait de traiter la question de la stratification paysagère et, d'autre part, sur ce site, il y a des questions très importantes de pérennisation d'usages – en l'occurrence la pratique du VTT – dans des conditions qui respectent à la fois les qualités du lieu, les qualités paysagères et environnementales. On va voir comment on peut donner les quelques guides qui permettent de faire cela. On verra aussi qu'il y a des questions d'insertion dans la Chaîne des parcs, des questions d'accès qui se posent avec ce site. C'est pourquoi on l'a choisi.

Vous avez une vue d'ensemble de ce terril. Il est très intéressant, parce qu'il est au contact de la ville, environné d'espaces ouverts. C'est un site magnifique, un paysage quasiment lunaire, avec un très bel équilibre entre les dimensions qui disent l'artifice, le nivellement, la très grande minéralité, et des dimensions plus naturelles liées aux plantations, liées au retour de la nature sur ce site, y compris dans les espaces de prairie. C'est un espace très riche.

On pose la question de l'accès à ce terril depuis la Chaîne des parcs. Vous voyez l'A21, la rocade minière et le cheminement de la Chaîne des parcs. Il est évident que, sur ce cadrage, il y a un accès à trouver à ce terril, il faut que l'on puisse accéder en voiture depuis les principales infrastructures jusqu'au chemin qui mène au terril de Fouquières.

C'est un terril intéressant également parce qu'il y a une très grande symbiose et une synergie avec les cités minières environnantes. Sur cette diapositive, vous avez un relevé des rues des cités minières classées au patrimoine Unesco et leurs connexions potentielles avec le terril qui serait une sorte de parc parcourable et extrêmement accessible.

Voilà le genre de document auquel on arrive pour cette étude de cas, c'est une sorte de plan programme qui synthétise ce qui nous semble être nécessaire a minima pour réussir l'insertion de ce site dans la Chaîne des parcs. Vous voyez en blanc au centre ce qui nous semble être le cheminement minimum idéal qui traverse le site, qui vient depuis la RN43, qui serait l'entrée du site dans la ville, qui rejoindrait la Chaîne des parcs et ces grands chemins. Il y a une réflexion sur les entrées, sur la mise à distance depuis la ville.

Il y a bien sûr le rapport au projet Natura sport, qui est un projet extrêmement intéressant, très bien construit, mais qui doit être au niveau de l'ambition Chaîne des parcs, à la fois dans sa gestion du public, dans son rapport à la qualité environnementale du site.

Quelques images de référence pour montrer comment, avec des solutions de traitement très simples, on peut obtenir cela.

Finalement, on a fait une sorte de petit zoom pour chacun des espaces, on vous en présente un. On vous montre comment, avec des moyens assez modestes, un principe de

dessin assez modeste, on pourrait complètement transfigurer cette entrée du site et révéler le cavalier.

M. DESVIGNE.- Dans cette préparation que nous avons eue, Jean-François CARON disait que, dans ce territoire, toutes les passerelles nécessaires à l'exploitation minière avaient eu un rôle extrêmement important, avaient été démantelées, démontées et une très grande majorité avait été perdue. En effet, on voit bien que tous ces points d'entrée dans le site sont extrêmement importants. Là, on est modeste, c'est un chemin, mais rien n'empêche d'imaginer que, dans certaines situations, il faudra l'être moins et avoir peut-être des constructions beaucoup plus visibles et plus importantes.

Deuxième étude de cas : une zone naturelle à Wingles. C'est une porte d'entrée privilégiée vers la Deûle. C'est cette zone que nous étudions, il y a un zonage du patrimoine naturel et culturel, un intérêt écologique.

Il y a un petit lac très attractif, la présence de l'eau est formidable. Dès qu'il y a un lac, c'est extraordinaire.

De nouveau, on a une sorte de plan programme, avec les points d'entrée, le cheminement, certaines mises en valeur, des accès.

Sur cette diapositive, c'est la situation actuelle, avec le bassin existant sur le côté droit de cette voie.

On pourrait en perspective donner un attrait plus important et donner une qualité à cette voie, cela fait partie des liens qu'il s'agit d'aménager entre ces parcs.

Autre hypothèse, c'est une grande berge vers le lac.

Et puis, on avait une autre intuition. Véronique GRANGER nous a dit qu'il manquait un grand lac. Elle a dit : « en dessous de 50 hectares, je ne me lève pas ». On fait donc une autre proposition. C'est une image à vérifier, on a commencé à l'évaluer techniquement ; bien sûr, en termes de topographie, c'est possible. On pourrait avoir cette zone de 35 hectares qui s'ajoute aux 15 hectares existants, on arrive donc aux 50 hectares. Techniquement, semble-t-il, c'est possible. On a beaucoup d'évaluations à faire avant d'aller plus loin.

Évidemment, c'est quelque chose qui pourrait être assez extraordinaire. Céline, notre environnementaliste, dit que cela peut être cette voie entre deux lacs avec les aménagements que l'on envisageait, mais que l'on doit être beaucoup plus prudent. Il n'est peut-être pas possible d'avoir un lac pour des raisons environnementales et qu'il s'agirait au moins d'une très grande zone humide, mais très spectaculaire par sa dimension. On prend toute précaution. Personnellement, je dois dire que le lac m'attire beaucoup.

Autre étude de cas : on parle de cheminement, on a pris un des plus faciles, du Louvre-Lens à Fouquières en passant par le Parc des îles.

Voilà le cadre qui vous montre les secteurs étudiés. C'est une image assez simple, vous voyez les lieux qui font partie de la chaîne et le très important lien à mettre en valeur pour les connecter entre eux.

L'intérêt de ce cheminement est qu'il y a une grande diversité de situations traversées, c'est un magnifique observatoire de ce patrimoine.

Aujourd'hui, c'est comme les chemins qu'on a mis en valeur dans le cadre strict d'Euralens, c'est une sorte de nature qui s'est installée sur ces anciens parcours liés à la mine, qui ont une évidente grande qualité. Il faut peut-être qu'on les redimensionne parfois.

Il y a des enjeux de visibilité, de continuité. Il y a une ampleur du cheminement qui est souvent à renforcer.

Il y a de nombreuses interactions avec les systèmes viaires de la région. Vous reconnaissez les points blancs cerclés de rouge qui sont les points d'entrée dans le système, où on imagine qu'il faudra qu'il se passe des choses. On a évoqué tout à l'heure des passerelles, des constructions qui pourraient regrouper les informations. Il y aurait beaucoup d'aménagements ; il faut installer des parkings, ce sont vraiment les lieux d'entrée dans le système.

C'est un résumé que l'on a tenté de faire pour cette première partie.

On souhaiterait pouvoir commencer la deuxième partie de l'étude où il s'agirait d'approfondir un certain nombre d'éléments. Il nous semblerait intéressant d'avoir l'approfondissement d'un secteur hydrographique, d'un terroir, d'une porte d'entrée et d'un cheminement. Cela permettrait de définir tous les composants, d'avoir une sorte de charte qui, ensuite, pourrait être appliquée à l'ensemble des sites qu'on a envisagés dans la première partie de l'étude.

Je m'arrête là. Je crois qu'on peut ouvrir la discussion et répondre à des questions.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous l'avais dit, avec Michel DESVIGNE et son équipe, pas de bouleversement, pas de projet pharaonique, mais une révélation du territoire dont nous commençons à avoir l'habitude et aussi le mode d'emploi.

Bien entendu, qu'il faut politiser – au bon sens du terme – ce qui vient d'être dit. On est loin du départ des houillères et du bassin minier tel qu'on le laissait pourrir dans sa gangue, sans véritablement prévoir ce qui pourrait lui arriver.

Deuxièmement, je vous rappelle que, à l'occasion du Louvre-Lens, nous avons créé Euralens dans deux directions.

Il y a premièrement l'effet Bilbao, un musée au service du renouveau d'un territoire. Ce territoire, comme Bilbao, est une grande agglomération, l'agglomération de Lens,

éventuellement l'agglomération de Lens-Douai, éventuellement Lens-Douai-Béthune-Bruay et, quand je dis « Lens », je mets les deux communautés, l'arrondissement de Lens. Nous avons travaillé avec Michel et on peut considérer que, à notre échelle, en fonction de nos moyens, l'effet Bilbao est en cours ; d'abord parce que le musée a réussi, à Bilbao il a réussi sur le geste architectural, chez nous il réussit à la fois sur l'atmosphère du musée et sur les collections qui sont parmi les plus belles du monde, c'est le premier musée du monde. La ville, la centralité de la ville s'est affirmée et l'agglomération se sent en mesure de relever le défi de la modernité.

En même temps, le cercle de qualité nous le rappelle, nous sommes sur l'effet Ruhr, l'Emscher Park, le verdissement, la modernisation, l'harmonisation d'une grande région industrielle et post-industrielle, qui souhaite rester industrielle, qui souhaite maîtriser les cicatrices de son aspect post-industriel. C'est la Chaîne des parcs.

Vous avez vu aussi que, dans les territoires retenus, à titre d'exemple, vous êtes à la jonction des deux phénomènes, Bilbao et la Ruhr. Je pense à la Souchez, je pense au terroir de Fouquières, je pense aux circulations à partir des Glissoires. Comme nous sommes sur le grand parc, nous ne parlons d'abord que du grand parc, même si le petit parc central est directement concerné.

Pour l'instant, tout cela fonctionne à partir d'Euralens, de la volonté du Conseil régional, de l'adhésion timide, hésitante, puis finalement, je pense, convaincue des communautés d'agglomération et éventuellement de leurs cellules vivantes, les villes minières. Nous sommes bien d'accord aussi.

Il va falloir maintenant mettre en mouvement et en pratique ce que nous venons de découvrir, peut-être le nuancer, en tout cas parfois y accorder des priorités, à coup sûr le financer. Il y a deux ou trois aspects.

Un peu plus que d'habitude, l'équipe DESVIGNE a mis l'accent sur le tourisme. Personnellement, dans un premier temps, je nuancerais – il ne faut pas oublier que, ici, les barbares sont un peu aux portes – en disant qu'il y a les usages de la population. Nous allons concevoir d'abord pour notre population la Chaîne des parcs, cela avait été dit lors du cercle de qualité avec une certaine force, ce qui ne veut pas dire qu'on ne mette pas les équipements originaux d'abord à la disposition de notre population, ce n'est pas incompatible. C'est un aspect qu'il ne faut absolument pas négliger dans ce que nous allons entreprendre.

Le deuxième aspect – on l'avait évoqué avec Michel DESVIGNE, il n'en a pas parlé cette fois-ci, mais cela m'avait beaucoup frappé – est que, lorsque nous avons survolé le bassin minier par un mois de juillet relativement clément, nous nous sommes aperçus que tous ces espaces verts, maîtrisés ou non, naturels ou délaissés, entretenus et parfois ambitieux pour les loisirs, étaient vides, que la population n'était pas véritablement au rendez-vous et que ces espaces ne vivaient un peu que lorsque l'eau était présente. Je pense au cas de Wingles. J'approuve cette démarche, si elle est possible – et il faut la rendre

possible, il faut être volontaire –, je préfère un étang à une zone humide. La zone humide ne conquiert pas une population, elle peut séduire une sensibilité comme la sensibilité écologiste, elle ne fait pas l'avenir économique d'un territoire, on ne se mobilise pas pour une zone humide, on se mobilise parfois pour la défendre, pour la sauvegarder, pour éviter qu'elle ne manque à l'équilibre du territoire. Je crois qu'il faudra vraiment examiner cette question de l'eau.

La deuxième chose qu'avait dite Michel DESVIGNE, qui m'avait surpris, mais qui était juste, est qu'il n'avait pas vu un seul animal en survolant le bassin minier. Il faut que l'on pense à cet aspect de la nature de notre bassin minier. Il est vide d'animaux, de vaches, de bœufs, de moutons, etc., il n'y a pas beaucoup d'animaux dans les espaces verts. Cela frappe.

Maintenant, il faut mettre cela en œuvre politiquement, avec tous les débats, toutes les nuances – je le dis aux maires –, il faut mettre en œuvre la Chaîne des parcs. Il faut dialoguer avec Michel DESVIGNE – on a le droit de dialoguer avec le talent –, il faut nuancer, il faut peut-être adapter à la commune et, dès le lendemain des municipales, il faut prévoir notre calendrier, nos modes de financement, la manière dont les fonds européens, le contrat de plan, les politiques de droit commun vont venir.

En effet, nous sommes toujours seuls. Lorsque nous investissons, d'abord à partir de la Région, ensuite avec vous, le secteur privé pour l'instant n'a pas encore véritablement bougé. La seule nouvelle importante est que, comme nous avons investi, comme il y a Euralens, comme le Louvre est venu, le pétrole a acheté le Racing club de Lens. Cela n'a l'air de rien, mais cela veut dire que nous participons à l'économie globale. Ce ne sont pas les grandes fortunes de la région qui ont sauvé le club des mineurs, c'est le pétrole, comme celui du Qatar ou celui de Russie venu de la Caspienne, comme à Monaco ou au PSG, qui a participé à notre volonté sportive et aussi à notre volonté de vie économique. Le Racing est un outil économique, il faut y penser aussi, c'est notre premier grand succès. S'il n'y avait pas eu le Louvre, s'il n'y avait pas cette vision globale, je ne pense pas que le Racing en faillite aurait intéressé des investisseurs internationaux. C'est une leçon à retenir.

Si la population plébiscite par l'usage, c'est très bien et cela veut dire que les cadres ou la population de plus en plus qualifiée pourront être au rendez-vous des entreprises qui s'installeront et des entreprises en harmonie parfois, souvent, avec la ville durable, avec la Chaîne des parcs, avec ce que nous sommes en train de faire.

Deuxièmement, l'effet Bilbao... Xavier DECTOT est là, il n'a pas le droit à la médiocrité, tout repose sur le Louvre. Si le Louvre est banal et devient un musée comme les autres par routine, par manque d'attention ou manque de moyens, c'est terminé. S'il y a 150 000 personnes par an, ce n'est pas la peine d'en parler. Euralens n'aura pas assez de force pour se passer du Louvre. Il y a cet équilibre entre l'effet Bilbao et l'effet Ruhr. L'effet Ruhr, c'est vous, c'est la manière dont les agglomérations, avec vous, vont faire l'effet Ruhr. J'espère que le Département, qui est très « RIFKIN », se joindra à nous et nous pourrons ainsi avancer.

Après, il y a les outils de financement.

Tout cela est très fragile. C'est déjà miraculeux que l'on soit là. Le Maire de Lens est à mes côtés, cela n'a pas toujours été le cas.

Si je vous parle de la fragilité, c'est qu'il y a des échéances. Le Louvre, Euralens, le Racing, le stade ; demain, je l'espère, l'hôpital... tout cela se fait avec un président du Conseil régional originaire de Lens et du Pas-de-Calais. Quand on voit comment les Sang et Or sont accueillis dans le grand stade de Lille, on s'aperçoit qu'une région peut parfois être effleurée par la bêtise. C'est aussi simple que cela. Soyons donc attentifs à marquer dans les mois qui viennent nos perspectives, nos ambitions et à rendre définitif ce que nous sommes en train de faire.

Après, je pense que la naissance d'un pôle métropolitain, les nouvelles lois sur la décentralisation, les compétences qui vont être mieux ciblées nous permettront d'avancer beaucoup plus vite. Là, nous avons bricolé, nous n'avions pas le choix, nous avons réussi notre bricolage. Il est vrai que nous avons à faire, non pas à Ikéa, mais au Louvre-Lens, c'est-à-dire à un produit d'exception. Maintenant, il s'agit, avec l'équipe de Michel DESVIGNE, d'avancer vraiment dans ce que nous voulons réussir, la Chaîne des parcs. J'y crois beaucoup.

J'étais encore il y a dix jours dans La Ruhr, avec la Présidente de La Ruhr, de la Rhénanie-Westphalie 18 millions d'habitants, 600 milliards d'euros de PIB régional, 63 milliards d'euros de budget. C'était dans ce site exceptionnel qui s'appelle le Zollverein, où on a maintenu en état la plus grande mine d'Allemagne tout en y apportant une intelligence, un musée, un établissement orienté vers la modernité et, tout autour – ce que les Allemands savent faire aussi –, la Chaîne des parcs, les espaces verts, la ville durable. Ils ont plus de moyens que nous, mais, indiscutablement, cela a fonctionné. Il n'y a pas de raisons que nous n'y arrivions pas.

C'était l'aspect politique. Nous sommes vraiment maintenant dans une nouvelle phase où, je pense, nous allons réussir.

Le débat est ouvert. Petit parc, grand parc, cas particuliers, Chaîne des parcs, financement, chronologie...

Interrogez Michel DESVIGNE, parce que, vous l'avez senti, l'immensité du périmètre le laisse sur certains aspects, non pas incertain, mais souple. Petit parc, grand parc, entrées nombreuses, cas d'école, espèces de cas, cas d'espèce, il faut que l'on regarde.

M. CARON.- Je voulais ajouter quelques mots pour compléter et faire état du riche travail qui a été réalisé. Je veux dire ici que les équipes, qu'on a mobilisées, sont allées sur le terrain, ont rencontré les acteurs. C'est très important de le rappeler. Il y a une dynamique collective de transformation, pour nous-mêmes aussi, au travers de ce travail.

Pour reprendre l'exemple de la Souchez, c'est assez étonnant de voir comment les perspectives dégagées par une logique Euralens amènent, à un moment donné, à ce que cela

devienne une démarche de terrain qui dépasse des logiques où, jusque-là, chacun avait un bout de canal – si je résume –, on franchit un saut. Il y a aussi une vertu en termes de dynamique d'acteurs à Euralens et en particulier sur des projets concrets.

Je voulais dire trois choses en complément de ce qui a été dit par Michel DESVIGNE et le Président PERCHERON.

Vous avez bien vu l'importance de la lisibilité. On peut se poser des questions, qu'ils n'ont pas dites, mais que je formule tout haut. Ceux qui sont allés dans La Ruhr ont pu observer comment les passerelles ont été à la fois des œuvres d'art et des identifiants tout le long du territoire, par un signal qui se répète, un peu comme du mobilier urbain va donner une lisibilité. Je pense qu'il va vraiment falloir faire attention à ces questions de hiérarchisation et de lisibilité. Il ne faut pas se priver de cela, ce sont aussi des signaux de la transformation et qui ne sont pas forcément extrêmement lourds.

Deuxième chose, cela a été dit, sur l'entrée par les usages, ne négligeons pas les grands événements. Imaginez une route du Louvre dédiée autour du territoire minier, ou quelque chose de ce type – nos imaginations peuvent fonctionner là-dessus –, une grande fête annuelle qui mettrait en scène la Chaîne des parcs, avec toutes typologies d'usage. Les Lillois ont d'ailleurs copié la route du Louvre en reliant Roubaix-Tourcoing à Lille par une nuit où la route est complètement fermée, où les gens y vont en trottinette, en roller. La question des événements est aussi quelque chose qu'il faut creuser.

Troisième chose sur laquelle j'insiste beaucoup – mais ce sera notre responsabilité d'élus –, tant qu'on n'aura pas de structure de gestion, je pense qu'on aura une inhibition terrible au passage à l'acte. Beaucoup d'élus sont un peu inquiets de prendre en charge des très grands sites qui, pour l'instant, ne leur appartiennent pas. Vous avez évoqué la structure du syndicat mixte de la Somme. J'avais parlé de l'espace métropolitain qui gère tous les espaces de Lille-Métropole, avec des équipes dédiées. Du coup, cela permet d'avoir de la compétence, de mutualiser les moyens. C'est absolument décisif car, sinon, beaucoup de maires auront l'envie, mais vont se poser la question du dimensionnement de leurs équipes, des moyens financiers, etc. Je me permets d'insister sur ce point, parce que nous ne sommes pas ici dans des sites ordinaires, ce sont des sites qui étaient gérés par les Houillères, non gérés par les Villes, ce qui n'est pas le cas dans d'autres territoires. Il faut vraiment qu'on ait une réflexion sur la structure de gestion. Si on prend l'exemple des Glissoires ou du Parc de Wingles, typiquement, on est confronté à ces questions-là.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez la parole, notamment les maires de la Souchez.

M. ROGER.- Lorsque j'ai été élu maire de Noyelles en 2008, ma première préoccupation était de savoir comment je pouvais faire évoluer mon territoire. Lorsque j'ai rencontré Philippe et Daniel, on s'est rendu compte qu'on avait un point en commun, c'était le canal de la Souchez. On s'est demandé comment on pouvait développer ce canal de la Souchez pour permettre à notre population d'y trouver une zone agréable où elle pouvait se promener ou se divertir. On avait commencé à réfléchir sur un projet qui était la création

d'un pôle de plaisance. Vous êtes venu sur le site il y a quelque temps. Or, on a été retoqué. Il y avait peut-être des raisons momentanément.

Cela ne nous a pas empêchés de rebondir pour essayer de réfléchir à une nouvelle manière de développer ce canal de la Souchez. On s'est dit qu'il serait peut-être bien d'y créer une zone de loisirs, une zone de promenade, du sport nature, parce qu'on est au cœur du poumon vert de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, mais aussi de celle d'Hénin-Carvin. C'est pourquoi, à un moment, on s'est rapproché du Maire de Courrières pour essayer de voir si on ne pouvait pas travailler ensemble.

C'est une bonne expérience pour nous. Aujourd'hui, on voit que notre projet va être retenu. Michel DESVIGNE a la même façon de penser que nous et c'est surtout important, parce que notre volonté est vraiment de faire développer notre territoire. D'un projet, on commence tout doucement à voir l'aboutissement.

On espère bien évidemment que cela commence le plus rapidement possible, c'est une évidence pour notre territoire. Également, on se pose énormément de questions, Jean-François les a soulevées il y a quelques instants. Je pense que, après les élections, il va falloir qu'on se rencontre le plus rapidement possible pour qu'on travaille vraiment sur le fond et la forme de ce projet. Pour nous, c'est franchement une grande nouvelle aujourd'hui.

M. DUQUESNOY.- Il y a cinq ans, nous n'osions en rêver. Aujourd'hui, nous sommes prêts à réaliser ce projet.

M. PILCH.- En adhérant à Euralens, c'est typiquement le genre de réflexion que je comptais mener, de pouvoir élargir la vision que l'on a de notre territoire et ne pas rester cantonnés aux limites communales.

J'ajouterai juste une question à celles de Jean-François CARON, celle de voir, au-delà de la gestion de ces espaces, comment on peut appréhender les relations que l'on va avoir avec VNF et RFF. Effectivement, le long de la Souchez, on est sur une propriété VNF. Les passerelles qui traversent nos territoires avec les cavaliers sont RFF. Il faut donc aussi appréhender ces problèmes assez rapidement si on veut avancer.

M. KRUSZKA.- Pour compléter les propos de mes collègues et dans le déroulé de ce projet, je dirai que nous sommes engagés, les uns comme les autres et les uns avec les autres, d'en assurer également la gouvernance, justement dans un comité de pilotage qui réunirait évidemment les partenaires essentiels que sont la Région, le Département, Mission bassin minier, Comité régional, départemental du tourisme et autres.

M. ROBERT.- Sur Lens, on a un petit bout de la Souchez, on va se relier à ce projet-là. C'est aussi la construction d'un projet politique que l'on peut partager. Cela a été souligné à travers les différentes interventions, mais c'est un projet qui doit être porté au moins à l'échelle intercommunale ; il faut pouvoir s'organiser et pouvoir porter ces valeurs-là. On l'a vu dans le tout début d'Euralens, c'est aussi une instance de réflexion qui nous permet aujourd'hui, au travers de ce qui a été développé par Michel DESVIGNE, d'avoir une lisibilité

sur une action cohérente et concrète sur le territoire, qui peut maintenant se matérialiser par différents projets structurants.

Comme le disait Jean-François, on a aussi des besoins sur la lisibilité sur les outils de gestion. Cela nous impliquera aussi au niveau des intercommunalités, du pôle métropolitain, avec l'évolution législative qui est en cours et qui s'imposera à nous. Plutôt qu'elle s'impose à nous, il serait bien de pouvoir l'anticiper et de pouvoir avoir un choix qui soit un vrai choix politique sur ce que l'on veut développer sur notre territoire et qu'on ne subisse pas quelque part uniquement les applications de la loi qui ne nous permettent pas forcément de pouvoir donner l'impact et l'impulsion politique qu'on souhaite.

En même temps, c'est aussi une question de mobilité qui avait été soulignée, qu'il faut compléter au travers de ces projets. La Chaîne des parcs nous impose aussi à penser la mobilité de notre territoire de façon différente. On n'est pas forcément encore structuré par une agglomération par rapport au nombre d'habitants sur la mobilité et les liens entre ces différents espaces. C'est à la fois la mobilité lourde qu'il faut voir, mais aussi la mobilité modes doux. Jean-François parlait des passerelles qui avaient été édifiées dans la Ruhr. On a une petite expérience avec les premiers cheminements et les premiers abords qui ont été faits dans le cadre du groupement de commandes pour amener au Louvre, mais on a aussi des espaces – pas forcément avec des impacts en termes d'hectares aussi importants que ceux soulignés tout à l'heure –, on a un parc urbain à proximité du cœur de l'agglomération, c'est le Parc des Glissoires.

Il ne faut donc pas occulter les projets qui sont à nos portes, pour vraiment en faire un projet plus dense et le relier au projet qui peut être développé sur la Souchez. Tout cela se concrétise et se conçoit à une échelle beaucoup plus globale.

Je crois que c'est le retour d'expérience au bout de ces quelques années de concertation au sein d'Euralens, on arrive maintenant à parler d'une seule voix, avec un fil conducteur qui nous est donné avec une très bonne lisibilité, qui nous permet de prendre cette distance et déployer les projets, aussi bien sur l'impact que l'on peut avoir par rapport au tourisme. En effet, en dehors de l'impact quotidien pour notre population qui est notre essence même sur notre action, notre objectif est de pouvoir capter les touristes, de les retenir sur notre territoire et de leur offrir tout un panel de services qu'ils cherchent dans le déploiement de certaines activités, des touristes qui sont intéressés par le Louvre et que l'on doit garder sur notre secteur.

Tout cela participe aussi à un projet structurant de territoire. L'ambition donnée par Michel DESVIGNE sur ce projet de Chaîne des parcs et, en même temps, la lisibilité et la clarté avec lesquels il l'expose nous permettent de pouvoir aller plus loin dans les démarches et de nous poser sur de vrais choix politiques, parce que c'est l'avenir des agglomérations et, plus globalement, du Pôle métropolitain qui est en construction, en réponse à l'aire métropolitaine de Lille, pour que l'on ait aussi une complémentarité, un partenariat et pas uniquement la banlieue lilloise.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très important. Si le Maire de Lens s'exprime ainsi, cela veut dire que cette idée de la métropolisation de l'arrondissement de Lens et au-delà est en cours. Si le maire et, je l'espère, le futur patron de l'Agglomération, parle ainsi, le projet prend vraiment une signification très importante. C'est un changement de dimension pour nous.

Concernant l'eau, j'ai été très séduit par la tentative prudente de Michel DESVIGNE. Je suis pour l'eau. Dans l'archipel noir, l'eau n'y était pas, cela semble évident. Je ne demande pas qu'on devienne Stockholm ou Seattle, mais l'archipel vert appelle peut-être une attention raisonnable à l'eau.

M. DUQUESNOY.- On va parler d'eau, mais encore une fois de la Souchez. Effectivement, aujourd'hui, avec le tourisme culturel, mais aussi fluvial, on se rend compte qu'on a une pénétration de la Deûle aux portes de Lens, aux portes du Louvre, aux portes du Parc des Cytises. Il faut en profiter.

Tout à l'heure, mon collègue soulevait le fait d'avoir été retoqué sur l'implantation aux portes de Lens, sur une possibilité de créer un équipement...

M. LE PRÉSIDENT.- VNF.

M. DUQUESNOY.- Oui. C'est pourquoi je lui ai soufflé à l'oreille aussitôt que nous avons été retoqués momentanément. Je pense que ce serait une véritable opportunité pour notre région que d'avoir un mini-port à la porte de Lens, pour faire profiter ce tourisme fluvial et le faire rester.

Nous avons des choses à leur proposer. Nous avons des atouts tels que le Louvre, tels que le bassin minier classé à l'Unesco. Mettons tout de notre côté pour qu'on puisse le faire profiter. Ce tourisme fluvial, amenons-le chez nous.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr. J'espère que les régions candidates obtiendront au printemps, par la loi, la décentralisation des voies fluviales. C'est essentiel dans le Nord - Pas de Calais.

M. WACHEUX.- J'enregistre avec beaucoup de satisfaction l'intérêt qui est porté à cet enjeu.

L'eau, c'est l'eau des parcs, c'est l'eau qui attire, l'eau des espaces de loisirs. Nous avons effectivement la possibilité de développer du tourisme fluvial probablement, fluvestre incontestablement.

Je disais la satisfaction qui est la mienne, parce que nous avons travaillé sur ce thème comme un des axes forts dans l'agglomération de Béthune-Bruay, avec l'office de tourisme de notre agglomération. Il m'a semblé que l'opportunité, que nous avons initiée, intéressait d'autres territoires. J'ai vu que, sur Lens-Liévin, on se disait qu'il y avait non seulement quelque chose qui est de l'ordre de la convergence d'intérêt, mais peut-être de la convergence d'actions, de complémentarités à mettre en place. Je suis persuadé que, à

l'échelle d'Euralens, on a un travail à mener sur ce point, dans la toute proximité lensoise ou peut-être par des installations complémentaires.

En tout cas, je crois que c'est une vraie stratégie de développement en termes d'aménagement du territoire, de lieux à partager pour nos populations et d'attractivité touristique. L'eau est effectivement un atout qu'il ne faut pas négliger.

M. DECOURCELLES.- Je ne suis pas un expert du sujet, mais on pompe de l'eau tous les jours du sous-sol des anciennes galeries. Dans beaucoup d'endroits, cette eau est gâchée. Est-ce que ce n'est pas de l'eau que l'on pourrait récupérer pour ces projets et ceux que vous annoncez, Monsieur le Président ?

On a des problèmes assez récurrents et réguliers à proximité d'ici, où l'eau remonte dans les caves quand il y a des dysfonctionnements des pompes de relevage. Le professeur qui était président de Nord nature disait d'ailleurs régulièrement que, si on n'avait pas ces pompes, on aurait de nouveau un marécage, voire un lac sur ce secteur géographique.

M. LE PRÉSIDENT.- L'eau est souvent ici. Les milliers de kilomètres de galeries sont envahis par l'eau. Au fond, personne n'a jamais véritablement analysé ce qui se passe. Il semblerait que ce soit le calme qui se passe. Toutes les galeries, effondrées ou non, sont ennoyées. Il est vrai que nous sommes sur un immense lac qui ne ressemble à aucun autre. Le projet d'Euralens ne ressemble à aucun autre projet en France, pour l'instant. Même par rapport à La Ruhr, ce n'est pas facile à faire.

M. CARON.- Pour faire rêver un peu – il y en a encore pour quelques dizaines d'années à avoir des projets –, je voulais dire que nous avons rencontré les acteurs du BRGM et de l'INERIS qui nous disent qu'il y a moyen de stocker autant d'eau dans les cavités minières de France que dans l'ensemble des lacs et retenues de la France. C'est un gisement considérable à tous points de vue, notamment pour le stockage de chaleur. Avec EDF, nous envisageons de pousser une étude fine, pour voir comment la géothermie à grande échelle ou le stockage de chaleur à grande échelle peut être une réponse à des questions énergétiques de demain.

Ceci pour vous dire qu'on est au XXI^e siècle et qu'on ne pose plus les questions dans les mêmes termes. On le voit bien avec les friches. Ce que certains vivaient comme un passif depuis des dizaines d'années, on se rend compte aujourd'hui que c'est une chance incroyable que d'avoir ces sites à reconverter, ces sites connectés par des voies de chemin de fer un peu partout.

Quand on discute avec Michel DESVIGNE et ses équipes, ils nous disent que le potentiel de retournement d'images et d'espaces de proximité est considérablement supérieur à celui de toutes les villes de France, en tout cas des grands espaces classiques. Je pense que cela fait partie aussi de nos mutations psychologiques. On commence à regarder les choses par leur dimension extrêmement positive et porteuse de développement là où, avant, à Harnes, à Noyelles ou à Loison, on vivait le canal presque comme des zones de non droit. On est complètement dans l'esprit d'Euralens à partir du projet de transformation ;

finalement, c'est la posture qui change dans la façon de regarder le territoire. Ce qui se passe en ce moment est très important.

M. LE PRÉSIDENT.- Le chauffage central sous nos pieds... Les mineurs ont préparé le terrain. On va être chauffé gratuitement dans l'avenir.

Vous pourrez dire que c'est grâce à la nouvelle transition énergétique et à la révolution industrielle. Ce sont des élus du Pas-de-Calais qui l'ont porté.

M. BAVAY.- Je suis le représentant de la commune dont le nom a été fortement marqué par l'eau, puisque Leauwette au XVIIe siècle s'écrivait « l'Eauette », la petite eau.

Effectivement, une grande partie du bassin minier a été marquée par la présence de l'eau. L'étude qu'avait faite l'association des communes minières sur la catastrophe qu'engendrerait la fin du pompage des eaux dans le bassin minier a été suffisamment éloquente. Je crois que, aujourd'hui, faire d'un danger imminent – puisque, pour de nombreuses communes, c'est un danger – un atout peut être une gageure assez extraordinaire.

Sylvain ROBERT évoquait le problème de la gouvernance. Il me semble qu'il nous faudra absolument trouver les moyens de gouvernance qui permettront à chacun des projets – je pense au projet de la Souchez – de pouvoir associer le plus précisément et le plus profondément possible les communes des territoires où ils sont menés, mais il faut une cohésion globale de tous ces projets. On parlait tout à l'heure de constructions, cette Chaîne des parcs n'aura de véritable identité que s'il y a des phares, des endroits où on se reconnaît, qui permettront à tout le monde de comprendre ce projet global sur notre territoire.

L'instituteur que j'ai été se souvient du conte de Cendrillon. Aujourd'hui, nous avons déjà le carrosse, il est arrivé avec le Louvre-Lens. Pour avoir une jolie fiancée, il faut deux choses, il faut qu'elle ait le fard, le rimmel, le rouge à lèvres, c'est ce qu'on est en train d'essayer de construire, mais, pour qu'elle soit vraiment jolie, il faut encore qu'elle croie en elle.

Le principal enjeu aujourd'hui – et c'est ce que vous signaliez tout à l'heure quand vous avez fait le parallèle entre le tourisme et l'usage des populations – est que notre population ait cette confiance en elle et qu'elle puisse par la suite porter le message de notre région qui est si attachante.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr, concernant l'eau, l'eau sous nos pieds, on sait que le dossier est maîtrisé. Je le dis devant Xavier DECTOT, puisque les réserves du Louvre viennent à Liévin à cause de la Seine. On ne va tout de même pas inquiéter les réserves du Louvre en leur disant : « vous quittez la Seine et, dans 40 ans, il faudra recommencer parce que Liévin sera sous l'eau ».

○ **Proposition de lancement de la tranche conditionnelle.**

M. MASSET.- Je ferai un bref rappel des chiffres.

La tranche ferme était d'un montant de 113 230 € HT. Elle se termine aujourd'hui avec cette présentation. Il s'agit donc d'engager, avec votre accord, la tranche conditionnelle qui est d'un montant de 70 000 € HT, au moyen d'une résolution que je vous lis :

« À l'issue de la présentation de l'avancement de la mission confiée au cabinet Michel DESVIGNE et du débat entre les membres de l'association, l'Assemblée générale, constatant que les missions de la tranche ferme du marché sont achevées, décide d'engager la tranche conditionnelle du marché qui concerne le suivi et la définition des premiers projets qui se réaliseront dans le cadre du schéma stratégique de la Chaîne des parcs. Il est rappelé que le montant total de la tranche conditionnelle du marché est de 70 000 € hors taxe, soit 84 000 € TTC ».

M. LE PRÉSIDENT.- Là, on est dans les clous.

Pas d'oppositions ? (*Aucune*).

Pas d'abstentions ? (*Aucune*).

Adopté à l'unanimité.

Nous continuons cette merveilleuse étude.

3. Labellisation Euralens.

○ **Présentation des conventions de la Vague 2.**

M. CARON.- Je vous rappelle que plus de 80 projets ont été déposés, 26 d'entre eux ont été labellisés en deux vagues, 13 et 13. Ils ont d'ailleurs chacun une convention d'accompagnement, Euralens et les acteurs locaux pour la mise en œuvre.

Je ne vais pas faire la lecture de ces deux fois 13 projets, puisque c'est dans votre document et parce que vous avez dans votre pochette la première édition des Cahiers du label.

M. MASSET.- Il sera distribué en fin de séance.

M. CARON.- Vous verrez que c'est très beau. C'est un outil de communication extraordinaire pour notre territoire, pour les projets labellisés bien sûr. Il est intéressant de regarder comment, sous différents angles, on aborde la question du développement. Il y a de l'économique, de l'aménagement, différentes typologies de projet.

Je ne vais pas aller plus loin. On aura une seule vague de labellisation 2014, probablement à l'automne

Avec les équipes d'Euralens, on a engagé des forums thématiques. On s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de projets d'éco-quartier ou de transformation de cités minières et qu'il fallait qu'on fasse avancer collectivement non pas une forme de règle du jeu, parce qu'il y a des spécificités locales, mais une forme de raisonnement collectif sur ce qu'est une labellisation Euralens pour un éco-quartier ou la transformation de cités minières. On vient d'évoquer la question de la troisième révolution industrielle et de l'énergie, on vient de parler de la question de l'eau, on pourrait en prendre un certain nombre. Au travers du travail qu'on fait avec les experts du cercle de qualité et avec les porteurs de projet, on fait émerger progressivement une forme de jurisprudence sur la façon d'instruire ou de monter nos dossiers et, finalement, cela correspond à ce qu'on avait dit il y a quelques années, c'est-à-dire qu'Euralens est aussi dans une logique de monter en qualité des projets. Individuellement, on s'affronte au sujet tous en tant qu'élu, on est obligé de tout réinventer et le fait d'avoir une forme de portage collectif au moins sur la méthodologie nous fait progresser les uns et les autres.

Je vais m'arrêter là sur la question de la labellisation

M. LE PRÉSIDENT.- Prochaine vague en 2014.

M. CARON.- Oui, à l'automne 2014. Je le rappelle, ce sont plus de 80 dossiers. Pour les équipes d'Euralens – ils sont trois, avec nos assistants à maîtrise d'ouvrage –, c'est un travail important que d'aller écouter chacun des porteurs de projet ; cela peut être un maire, un président d'association, un acteur économique.

Je le répète, même si des projets sont encore presque embryonnaires, le fait de les travailler avec les équipes d'Euralens, c'est se garantir une aide à la définition du projet, une identification des financements que l'on peut mobiliser, un portage. Je crois que c'est très important quand on est une très grande ville. Dans quelques-unes, on a des équipes ; c'est moins vrai quand on est sur des communes de plus petite taille ou quand on est un simple porteur associatif.

Ce n'est pas une labellisation qui sanctionne, mais au contraire une labellisation qui accompagne les projets. C'est ce qui explique probablement qu'on en ait autant. Ce n'est pas fini, puisque tout cela donne des idées.

Comme on n'est pas Malthusien, l'idée n'est pas d'avoir un gâteau qu'on partage, l'idée est d'augmenter le gâteau. Je rappelle qu'il y a des financements européens, des financements de contrat de plan, des programmes d'investissement d'avenir, qu'on mobilise insuffisamment. C'est un débat récurrent dans le territoire. Est-ce qu'on a une cagnotte et que, si quelqu'un en a un morceau, il le pique à l'autre ? Cela peut être une entrée. Ou est-ce que, au contraire, c'est parce qu'on a des projets que l'on va aller chercher sur des lignes des financements qui, sinon, ne tomberaient pas dans notre territoire ? Je pense que c'est vraiment dans cette logique que l'on s'inscrit.

De ce point de vue – même si leur modestie doit en souffrir –, le fait d'avoir Bernard MASSET et Gilles PETTE, qui ont au compteur quelques années de montage de dossier, aide.

D'autres personnes les aident, mais je cite ces deux-là parce qu'ils sont un peu blanchis sous le harnais du montage des projets.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce sont des nouveaux compteurs, des compteurs intelligents qui sont utilisés à Euralens.

- **Présentation des Cahiers de la Labellisation 2013.**

M. LE PRÉSIDENT.- On va vous le distribuer.

4. Bilan 2013.

- **Rapport d'activités.**

M. CARON.- Je voulais d'abord dire que, aujourd'hui, nous sommes, à quelques jours près, à cinq ans du lancement d'Euralens, c'est donc un anniversaire un peu particulier. Nos fondamentaux qui, au début, étaient peut-être un peu obscurs, se sont clarifiés avec le temps. Euralens est devenu un vrai forum. La centralité lensoise s'est véritablement affirmée. Bilbao et Emscher Park sont des démarches qui nous inspirent. Regardez comment on a parlé de tourisme aujourd'hui et reportez-vous à cinq ans, cela nous permet de mesurer le chemin parcouru pendant ces cinq ans. Je ne vais pas développer davantage, parce que le temps nous est compté, mais, en résumé de ces cinq ans, je dirai qu'on est dans l'émergence d'une culture de projets.

Le rapport d'activités 2013 s'inscrit, après le succès du Louvre-Lens et de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, dans la publication du livre blanc tome II sur l'après charbon, qui fait le point après le premier livre blanc et qui peut nous permettre d'espérer un contrat de plan territorialisé pour le bassin minier. C'est en tout cas ce dont nous discutons, notamment avec les représentants de l'État, mais pas seulement, avec tous les acteurs.

Je donnerai des éléments un peu factuels. Je rappelle que nous avons 70 adhérents à l'association, dont deux nouvelles adhésions, le bailleur ICF et le SIZIAF – c'est la zone de Wingles - Billy-Berclau.

Nous avons des financements. Ils sont annexés au point financier, on en parlera tout à l'heure. L'ensemble des collectivités concernées par le territoire sont présentes, ainsi que la chambre de commerce.

Trois assemblées générales ont eu lieu pendant l'année. C'est notre marque de fabrique. Certes, il y a des réunions thématiques, mais nous préférons avoir des assemblées générales avec l'ensemble des acteurs parce qu'on considère que la dimension forum et

mobilisation collective est probablement la plus importante d'Euralens. Nous avons donc régulièrement des assemblées générales où tout le monde est invité.

La labellisation, j'en ai parlé, je n'y reviendrai pas.

Nous avons à souligner que le comité technique des partenaires et le comité d'expertise fonctionnent et sont très importants pour nous. À titre d'exemple, je sais que M. le Sous-préfet rencontre régulièrement les équipes d'Euralens avec ses services pour faire le point sur l'instruction des dossiers concernés par Euralens. C'est vrai avec les représentants du Conseil général, du Conseil général, avec les Agglomérations. Cela ne paye pas de mine, mais ce sont vraiment des dispositifs de partage. J'insiste beaucoup sur ces dimensions.

C'est la même chose avec le comité d'expertise, puisque nous avons la chance d'avoir des experts de renommée européenne qui nous accompagnent, qui viennent passer des journées complètes avec nous. On verra que plus cela va avancer, plus cela va compter. Premièrement, ils améliorent les projets, c'est leur rôle, et, deuxièmement, ce sont aussi des courroies de diffusion, de crédibilité. Quand vous avez un très grand prix d'urbanisme qui parle avec émerveillement de ce qui se passe dans le bassin minier, c'est plus facile quand c'est lui qui le dit que si c'est nous qui le disons. En termes de changement dans l'image du territoire, cela compte considérablement.

La Chaîne des parcs : je ne vais pas développer ce point, puisqu'on y a passé beaucoup de temps.

Concernant les forums thématiques que j'évoquais tout à l'heure, je rappelle que nous en avons fait sur les éco-quartiers et la ville durable. Nous en avons fait un autour de ce que nous avons appelé « une plate-forme d'intelligence collective ». En résumé, retenez qu'il y a beaucoup de porteurs de données – on appelle cela le « big data » –, mais qu'ils ne croisent pas forcément leurs données. Or, c'est très important, ne serait-ce que pour juger de l'évolution du territoire, il faut qu'on puisse avoir des outils pour mesurer nos échecs, nos réussites, voir comment cela évolue. À titre d'exemple, il y a une évaluation sur ce qu'on appelle une cohorte pour suivre année après année la représentation du territoire chez un certain nombre d'acteurs. Quand on sait que nos problèmes sont autant des problèmes culturels que des problèmes physiques ou économiques, on voit qu'il est très important de suivre l'évolution de la perception notamment par les populations. Dans cette logique, nous préparons un forum thématique autour des questions de culture.

Je peux dire un mot également sur la démarche pédagogique engagée avec l'Éducation nationale, dont nous avons parlé plus longuement lors de notre dernière assemblée générale, l'idée étant de travailler avec les enfants de notre territoire, avec un appui rectorat, avec du personnel mis à disposition. Comment la dynamique Euralens est-elle un outil de pédagogie, de compréhension de l'évolution du territoire avec les enfants ? Je pense que c'est une démarche très originale, très intéressante. Pour l'instant, cela reste relativement modeste, mais il y a peut-être là une piste importante.

En termes de communication, il y a le site Internet, avec un site portail qui permet de renvoyer aux différents contenus ; nous avons la newsletter (8 200 contacts). Ce sont quelques éléments que j'extrais du rapport d'activités.

Nous avons eu des relations presse non négligeables, avec plus de 5 000 articles de presse sur le territoire en 2013, c'est tout à fait considérable. Bien sûr, c'est beaucoup lié au Louvre-Lens, c'est incontestable, et c'est bien pourquoi le Louvre-Lens génère un impact bien au-delà de la proximité immédiate de l'équipement.

En termes d'édition, nous avons eu les Cahiers du label, qui vous seront distribués à la sortie.

Les moyens de l'association :

- Nous avons trois collaborateurs permanents : Bernard MASSET, Élodie SÉNÉCHAL et Gilles HUCHETTE.
- Pour les assistances à maîtrise d'ouvrage, je rappelle que nous travaillons avec la SCET pour tout ce qui est gestion et organisation des marchés. Il faut que l'on soit garanti juridiquement de la façon la plus solide possible.
- Pour le conseil en communication, Didier Rousseau consultant.
- Pour la conduite des projets urbains et territoriaux complexes, nous travaillons jusqu'à maintenant avec une AMO qui s'appelle Une Fabrique de la ville. Nous allons voir tout de suite qu'il nous faut renouveler cette AMO et nous ferons une communication sur ce que la commission d'appel d'offres vous propose.

Ces cinq années ont peut-être eu des phases « on » et des phases « off », mais, quand on regarde rétrospectivement ce qui s'est passé, il y a une évolution considérable au moins dans la façon d'aborder l'avenir. À titre personnel, c'est ce que je retiendrai en synthèse.

M. LE PRÉSIDENT.- Beau résumé, belle synthèse.

Avez-vous à l'approuver, à la nuancer, parfois à la contredire ? C'est le but d'une assemblée générale ? (*Aucune demande d'intervention*).

Nous allons passer à une partie qui n'est pas mesquine, mais secondaire, les comptes de 2013.

○ **Présentation des comptes 2013.**

M. MAGNAVAL.- C'est tout de même incontournable. Il faut y passer. Je vais être concis et précis.

L'association Euralens enregistre en 2013 un résultat net de 55 558 € et un résultat d'exploitation positif de 55 608 €.

Ce dernier montant provient des produits d'exploitation de 548 778 €, déduction faite du montant des charges d'exploitation s'élevant à 493 170 €, inférieur par rapport au budget prévisionnel.

La baisse des produits d'exploitation de 2013 s'explique principalement par le fait que le chiffre de 2012 concernait, d'une part, des versements au titre de l'exercice 2012, mais aussi des retards de versement important au titre de l'exercice 2011.

Le total des produits d'exploitation 2013 passe de 570 800 € à 548 778 €, soit une baisse de 3,86 %.

Pour ce qui concerne les charges d'exploitation, l'augmentation trouve son origine, d'une part, dans le recours plus important à des prestataires extérieurs et, d'autre part, du fait que l'équipe de l'association (trois personnes) a été complète sur l'ensemble de l'année 2013, alors que ce n'était pas le cas en 2012.

Si l'on peut noter une évolution significative des charges d'exploitation qui passent de 420 774 € à 493 170 €, soit 17,21 % entre les deux exercices 2012 et 2013, celle-ci reste plus faible qu'entre les exercices 2011 et 2012 qui était de 34,29 %.

Globalement, les produits d'exploitation 2013 proviennent :

- des subventions pour 87,69 %,
- des cotisations des membres pour 12,19 %,
- d'autres produits de manière marginale pour 0,12 %.

Les charges d'exploitation proviennent :

- des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise pour 60,36 %,
- des charges de personnel pour 32,37 % – on est dans la norme –,
- des frais de fonctionnement pour 5,06 %,
- des charges diverses pour 2,21 %.

Voilà pour le compte de résultat.

Au plan bilanciel, les capitaux propres à hauteur de 511 321 € sont générés par le report à nouveau de 2012, d'un montant de 455 763 €, augmenté du résultat courant au 31 décembre 2013 (55 558 €).

L'association Euralens dispose ainsi d'un fonds de roulement et d'une situation de trésorerie qui lui permettent de faire face à l'ensemble des engagements nécessaires à son bon fonctionnement, qui lui permettent également de réaliser des actions annoncées dans son plan et dans son programme d'activités 2014. Elle est aussi en capacité de financer des actions nouvelles comme l'étude Chaîne des parcs.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- C'était à la fois clair et rassurant.

On est au cœur du débat français. Est-ce qu'on gaspille ou pas ? Trop de dépenses publiques, pas assez ? Le fonctionnement envahissant ? Faut-il baisser tout cela ? Faut-il économiser 50 Md€ – dit l'un –, 20 Md€ supplémentaires – dit l'autre ? Ce n'est pas simple. Apparemment, on n'a pas fait de folie. Ce n'est pas ici qu'on trouvera la solution.

Monsieur le Commissaire aux comptes, c'est à vous de dire si tout cela est en règle.

○ **Rapport du commissaire aux comptes.**

M. LEQUIN.- Monsieur le Président, je vais effectivement vous donner mon opinion.

Si vous le permettez, je ferai simplement un résumé succinct de mon rapport, qui est à votre disposition.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

En ce qui concerne les vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, avec les informations données dans le rapport de gestion du conseil et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. C'est donc un rapport général sans réserve ni observation.

En ce qui concerne le rapport spécial sur les conventions réglementées, il reprend simplement l'intégration des subventions qui ont été perçues par l'association au titre des divers financeurs.

Voilà ce que j'avais à apporter à la connaissance de l'Assemblée générale.

M. LE PRÉSIDENT.- Concrètement, cela va ?

M. LEQUIN.- Oui, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est bien.

Nous passons à l'approbation.

Pas d'oppositions ? *(Aucune)*.

Pas d'abstentions ? *(Aucune)*.

Je vous remercie.

Nous allons conclure sur les perspectives 2014.

5. Perspectives 2014.

○ Programme d'activités 2014.

M. CARON.- J'ai déjà évoqué les perspectives pour l'année 2014 en partie dans le rapport d'activité.

Nous souhaitons entreprendre, comme d'habitude, trois assemblées générales.

Une proposition d'adhésion sera adressée de manière plus systématique, notamment à l'ensemble des communes. Finalement, aujourd'hui, on est un peu dans une adhésion volontaire et on se rend compte qu'un certain nombre d'acteurs pourraient nous rejoindre autour de la table.

Nous allons continuer le travail en termes de médiation vis-à-vis des enfants, des élèves, je l'ai évoqué tout à l'heure.

L'opération de communication va s'amplifier de telle manière que la somme des projets donne un effet systémique et global qui change progressivement l'image du territoire.

J'ai également évoqué la vague de labellisation 2014.

Une perspective, dont nous pourrons vous reparler, serait d'aller s'enrichir d'exemples concrets, par exemple, en Allemagne qui est à deux pas d'ici, 300 kilomètres. C'est un voyage qui se fait régulièrement pour les experts de l'aménagement et de l'urbanisme. Aller à quelques-uns – il n'y a d'ailleurs pas de raison de se limiter en nombre – voir concrètement 20 ans de transformation de La Ruhr, c'est mieux que d'en parler simplement en ayant quelques images. C'est une piste que nous envisageons au printemps.

Des forums thématiques :

- Un forum autour des idées de métropole écoresponsable, un peu dans la continuité de ce qui s'était fait sur les éco-quartiers.
- Une démarche autour de concertations et implications des habitants : c'est un sujet qui est un peu compliqué compte tenu de l'histoire du territoire où les populations minières étaient vraiment mises sous cloche, sous contrôle. Aujourd'hui, où en est-on des méthodes les plus efficaces, des différents procédés, des bonnes pratiques ? Cela fait partie de l'émergence d'acteurs dans le territoire. C'est un sujet que nous allons explorer.
- Les questions d'emploi et de formation, dont on a peu parlé aujourd'hui, dont on a davantage parlé dans d'autres assemblées générales : on a vu récemment par exemple la montée en puissance du pôle numérique culturel, on a un certain nombre de pôles économiques qui sont en plein développement. Je pense que le fait d'analyser sur quoi ces pôles butent et comment on peut les aider dans la

spécificité des territoires est vraiment d'intérêt général. À un moment donné, tout cela doit se décliner en emploi et en développement.

- Tout ce qui touche autour des clusters, en vous rappelant qu'il y a aussi le cluster seniors qui est arrivé assez récemment.

Enfin, on regardera comment on favorisera les décloisonnements entre culture, développement économique et aménagement. D'une manière générale, c'est un peu une des difficultés que l'on a dans le territoire. Il faudrait qu'à l'occasion de chacun de nos grands projets, on regarde comment on a des ressources dans le territoire et comment on les mobilise ; cela peut être vrai des acteurs économiques, du choix des matériaux, etc. Il y a un effet d'amplification. Vous avez parlé, Président, éventuellement d'une reconstruction de l'hôpital de Lens, ce serait un gigantesque marché public. Au moment du tunnel, on avait une mission Eurotunnel. Il faut trouver les connexions avec les acteurs du territoire sur chacun de nos grands projets.

La Chaîne des parcs va avancer, on l'a acté aujourd'hui. 2014 verra le début des études beaucoup plus détaillées et peut-être même d'un certain nombre de travaux, avec certains sites prioritaires.

Le cercle de qualité, je l'ai évoqué tout à l'heure.

Je souligne qu'Euralens participe de plus en plus aux grands débats publics. Un de ces débats vous tient beaucoup au cœur, c'est sur le lien Lille - bassin minier. Sur des sujets de ce type, Euralens est de plus en plus apporteur de contributions et de propositions.

L'ensemble de ces actions est financé par une proposition de budget à 590 000 €, en reconduction du budget 2013.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très clair.

Nous passons au budget 2014.

○ **Présentation et vote du budget 2014.**

M. MAGNAVAL.- Comme vient de le dire Jean-François CARON, ce budget est de 590 000 € de produits. Il va faire paraître un résultat de l'ordre de 70 000 €. On est dans une configuration très semblable et dans la continuité des comptes de 2013.

S'il n'y a pas d'éléments extraordinaires qui remettraient en cause ce budget – je ne pense pas puisque le plan qui vient de nous être évoqué ne prévoit pas des choses extraordinaires, supplémentaires à ce qui est déjà engagé –, ce budget reste tout à fait valable. Il faudra apprécier, dans les années à venir, de quelle manière nous appelons les contributions pour assumer tous nos flux.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vois que la parole de l'Élysée fait des petits.

Cela ne me surprend pas de la part de M. MAGNAVAL. Il est sage comme une image. Le budget vous convient-il ? (*Aucune demande d'intervention*).

Nous allons conclure sur l'AMO, c'est-à-dire l'intelligence en partie de notre démarche.

6. Choix du lauréat de la consultation pour une AMO des projets complexes.

M. CARON.- Nous avons un marché qui est arrivé à terme. Ce marché était issu du transfert partiel du marché passé avec le groupement de commandes constitué entre la CALL et les villes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle. Il vient à échéance ce 31 janvier.

Nous avons, d'une part, un accroissement du périmètre d'intervention de l'association Euralens – c'était assez évident lors de cette journée. Nous avons, d'autre part, maintenant un enjeu de gestion des dossiers déposés au titre de la labellisation. Enfin, nous avons le développement d'un certain nombre de nouvelles thématiques, la Chaîne des parcs ou la ville durable ou la dimension économique. L'assistant à maîtrise d'ouvrage voit son registre s'élargir. Il nous faut donc un nouveau cadre contractuel.

Pour ce faire, une consultation a été lancée le 21 octobre dernier. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage aura pour mission :

1. l'assistance pour la mise en place et le suivi du processus de labellisation Euralens – je le détaille un peu, parce que, dans les passations d'assistants à maîtrise d'ouvrage, il faut qu'on prenne le temps pour s'assurer de toutes les garanties et que chacun puisse bien en être informé – ;
2. l'accompagnement de l'association Euralens pour l'animation des réunions du cercle de qualité ;
3. l'accompagnement dans le pilotage de la démarche Chaîne des parcs ;
4. l'accompagnement de l'association Euralens dans l'approfondissement thématique d'Euralens et dans sa promotion auprès des acteurs du monde professionnel du développement territorial, de l'urbanisme et de l'immobilier.

Je me pose une question, Monsieur MASSET, Monsieur le Commissaire aux comptes. L'un des porteurs de projet est-il encore dans la salle ? N'est-ce pas un problème s'il reste dans la salle ?

M. MASSET.- Non.

M. CARON.- Je voulais m'en assurer.

37 sociétés ont retiré un dossier de consultation avant la date limite du 13 décembre, ce qui est tout à fait considérable, c'est important à dire ici. Cela a vraiment été une consultation d'équipes venant de toute la France. A la date limite, seules deux sociétés ont déposé un dossier de candidature : Une Fabrique de la ville et Ingérop. La

commission d'ouverture des plis s'est réunie le 16 décembre et, avec l'aide de notre gestionnaire la SCET, les offres ont été analysées et présentées à un jury qui s'est réuni le 9 janvier 2014. Nous avons donc pris toutes les garanties juridiques pour vous proposer une décision.

Ce jury était composé des représentants d'Euralens, de la Région Nord - Pas de Calais, de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, de la Mission bassin minier, du Conseil général du Pas-de-Calais, de la Ville de Lens et de la Ville de Loos, et il y a eu quelques excuses. Le Président PERCHERON m'avait demandé d'en assurer la présidence.

À l'issue de la présentation des offres et du débat, le jury, à l'unanimité, a classé en première position le cabinet Une Fabrique de la Ville. C'est donc ce choix qui vous est proposé aujourd'hui pour décision.

M. LE PRÉSIDENT.- Je mets le choix aux voix.

M. MASSET.- Monsieur le Président, si vous me permettez la lecture de la résolution, pour que les choses soient faites dans les règles.

« À l'issue du rapport présenté par M. Jean-François CARON, Président du jury, rappelant l'objet de la consultation, le processus de mise en concurrence ainsi que les résultats de l'analyse des offres, et après avoir pris connaissance des propositions de la commission d'appel d'offres, l'Assemblée générale de l'association Euralens décide de valider lesdites propositions à savoir :

- classer le cabinet Une Fabrique de la Ville numéro 1 et le cabinet Ingérop management numéro 2,
- retenir le cabinet Une Fabrique de la Ville.

L'Assemblée générale donne tout pouvoir au Président de l'association Euralens pour signer le marché de prestations de service avec le cabinet Une Fabrique de la Ville dont le montant total est de 199 460 € HT, soit 239 352 € TTC pour une durée de deux années ».

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'oppositions ? (Aucune).

Pas d'abstentions ? (Aucune).

L'approbation est unanime.

Je vous remercie de ce vote et de votre longue et fructueuse participation.

Nous allons fêter le cinquième anniversaire d'Euralens.

M. MASSET.- Auparavant, Monsieur le Président, nous allons signer les conventions d'accompagnement.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr.

Signature des conventions d'accompagnement.

La séance est levée à 16 heures 50.